



**ATELIER CONJOINT DE LANCEMENT DES PROJETS DU PROGRAMME FAO FLEGT
UE MIS EN ŒUVRE PAR LE CERAD, LE CIFOR ET LE DEPARTEMENT DE
FORESTERIE DE LA FASA DE L'UNIVERSITE DE DSCHANG, YAOUNDE, HOTEL
DJEUGA PALACE, LE 02 NOVEMBRE 2017.**



***Rapport de l'Atelier de lancement du projet « Appui à l'essor des demandes
publiques et privées en sciages d'origine légale au Cameroun »***

Yaoundé, le 3 novembre 2017

Table des matières

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	4
2. OBJECTIFS VISES, RESULTATS ET PRODUITS ATTENDUS.....	5
2.1. Objectifs de l’atelier	5
2.1.1. Objectif général.....	5
2.1.2. Objectifs spécifiques.....	5
2.2 Résultats attendus	5
2.3 Produits attendus.....	5
3. DEROULEMENT DE L’ATELIER.....	6
3.1 Enregistrement des participants et distribution du kit du participant.....	6
3.2 La cérémonie d’ouverture de l’atelier.....	6
3.2.1. Mot du porte-parole des trois projets (CERAD, CIFOR et la FASA).....	6
3.2.2. Discours de Monsieur Joseph NYONGWEN, Secrétaire Général du Ministère des Forêts et de la Faune, Représentant de Son Excellence NGOLE PHILIP NGWESE, Ministre des Forêts et de la Faune (MINFOF).....	7
3.3. Présentation du projet du CIFOR	9
3.4. Echanges et discussions et recueil des contributions des participants.....	9
3.4.1. Echanges et discussions.....	9
3.4.2. Recueil des contributions des participants.....	11
3.5. Clôture de l’atelier conjoint de lancement	12
ANNEXES.....	13
ANNEXE 1 : PROGRAMME DE L’ATELIER	14
ANNEXE 2 : DISCOURS DU DOYEN DE LA FASA.....	15
ANNEXE 3 : DISCOURS DU SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE, REPRESENTANT SON EXCELLENCE NGOLE PHILIP NGWESE, MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE (MINFOF).....	20
ANNEXE 4 : PRESENTATIONS DES PROJETS.....	26
1. PRESENTATION DU PROJET DU CERAD.....	27
2. PRESENTATION DU PROJET DU CIFOR.....	32
3. PRESENTATION DU PROJET DE LA FASA.....	36
ANNEXE 5 : LISTE DES PARTICIPANTS.....	42
ANNEXE 6 : LISTE DES JOURNALISTES	44

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ANCOVA	Association Nationale du Collectif des Vendeurs et Assimilés de Bois
APV	Accord de Partenariat Volontaire
CERAD	Centre de Recherche et d'Action pour le Développement Durable
CIFOR	Centre de Recherche Forestière Internationale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FASA	Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles
FC	Forêt Communautaire
FCle	Forêt Communale
MIB	Marché Intérieur de Bois
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MINTSS	Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
SVL	Système de Vérification de la Légalité
VC	Vente de Coupe
UFA	Unité Forestière d'Aménagement
U E	Union Européenne
UTB	Unité de Transformation du Bois

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le 06 octobre 2010, le Cameroun a signé, avec l'Union Européenne, l'Accord de Partenariat Volontaire (APV/FLEGT) pour le respect de la légalité dans les activités forestières. Ratifié par le Chef de l'Etat du Cameroun, le 09 août 2011, cet accord matérialise la volonté des deux parties de conjurer leurs efforts pour lutter contre l'exploitation forestière illégale et le commerce qui y est associé. Il institue un système de vérification de la légalité (SVL) qui accorde une place centrale au contrôle du respect des exigences des grilles de légalité de l'APV/FLEGT Cameroun dans les activités forestières.

La mise en œuvre de l'Accord repose sur la mise en conformité des entreprises forestières (unités forestières d'aménagement (UFA), forêts communales (F Cle), ventes de coupe (VC), forêts communautaires (FC), etc.) avec les exigences de l'APV/FLEGT Cameroun. Une des approches possibles pour y arriver est de réaliser des audits internes pilotes d'évaluation de la conformité des titres forestiers valides et opérationnels volontaires aux exigences des grilles de légalité de l'APV/FLEGT Cameroun. Les résultats de ces audits seront alors utilisés pour l'élaboration des plans d'action permettant aux gestionnaires des titres forestiers audités de se conformer, à court et moyen terme, aux exigences des grilles de légalité de l'APV/FLEGT Cameroun.

C'est dans ce cadre que le Programme FAO FLEGT UE a accepté de financer la réalisation du projet « *Appui au renforcement des capacités d'audit interne de la conformité des titres forestiers valides et opérationnels aux exigences des grilles de légalité de l'APV/FLEGT Cameroun* » mis en œuvre par le Centre de Recherche et d'Action pour le Développement Durable en Afrique centrale (CERAD), en collaboration avec le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) et le secteur privé.

La mise en œuvre de l'APV/FLEGT Cameroun repose aussi sur l'amélioration et l'accroissement de la consommation domestique de sciages légaux. Il faut, dans ce cadre, élaborer et promouvoir une politique d'approvisionnement en sciages légaux auprès des consommateurs publics et privés et des entreprises du secteur des BTP. C'est pour cette raison que le Programme FAO FLEGT UE apporte un appui financier au Centre de Recherche Forestière Internationale (CIFOR) et ses partenaires, à savoir, le MINFOF, le CERAD et ANCOVA, pour mettre en œuvre, après une première phase pilote, le projet « Appui à l'essor des demandes publiques et privées en sciages d'origine légale au Cameroun ».

L'atelier de lancement de ce projet, de manière conjointe, avec les projets mis en œuvre par le CIFOR et la FASA et aussi financés par le Programme FAO-UE FLEGT, s'est tenu le jeudi 02 novembre 2017, à l'Hôtel Djeuga Palace, à Yaoundé. Les travaux de l'atelier ont été modérés par Monsieur Patrice BIGOMBE LOGO, Directeur Général du CERAD. Ce rapport présente les principaux résultats des travaux de l'atelier.

2. OBJECTIFS VISES, RESULTATS ET PRODUITS ATTENDUS

2.1. Objectifs de l'atelier

2.1.1. Objectif général

L'objectif général de l'atelier était de procéder au lancement conjoint des trois projets ayant bénéficié de l'appui financier du Programme FAO FLEGT UE, et pour le CIFOR, le projet Appui à l'essor des demandes publiques et privées en sciages d'origine légale au Cameroun.

2.1.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de l'atelier étaient les suivants :

- Présenter le contexte, les objectifs, les résultats attendus, les activités et l'approche méthodologique de chacun des trois projets financés par le Programme FAO FLEGT UE et mis en œuvre par le CERAD, le CIFOR, le Département de Foresterie de la FASA et leurs partenaires respectifs ;
- Procéder au lancement officiel des activités de chacun de ces trois projets ;
- Echanger avec les participants aux travaux de l'atelier et recueillir leurs propositions pour la réalisation effective et la réussite des activités de chacun des trois projets.

2.2 Résultats attendus

Les trois principaux résultats attendus de l'atelier étaient les suivants :

- le contexte, les objectifs, les résultats attendus, les activités et l'approche méthodologique de chacun des trois projets financés par le Programme FAO UE FLEGT et mis en œuvre par le CERAD, le CIFOR et le Département de Foresterie de la FASA sont présentés ;
- les activités de chacun de ces trois projets sont officiellement lancés ;
- les propositions des participants pour la réalisation effective et la réussite des activités de chacun des trois projets sont recueillies.

2.3 Produits attendus

Deux produits étaient attendus de l'atelier :

- Le rapport général de l'atelier de lancement de chacun des trois projets ;
- La synthèse des propositions faites par les participants pour la réalisation effective et la réussite des activités de chacun des trois projets.

3. DEROULEMENT DE L'ATELIER

Les travaux de l'atelier se sont déroulés en cinq séquences :

- ✓ L'enregistrement des participants et la distribution du kit du participant;
- ✓ La cérémonie d'ouverture de l'atelier ;
- ✓ La présentation des différents projets ;
- ✓ Les échanges et discussions et le recueil des contributions des participants ;
- ✓ La clôture de l'atelier conjoint de lancement.

3.1 Enregistrement des participants et distribution du kit du participant

L'atelier a réuni plus d'une cinquantaine de participants pour les structures dont une vingtaine de participants invités par le CIFOR comprenant des représentants de l'administration forestière, du syndicat des exploitants forestiers, des représentants des entreprises du BTP, des entreprises forestières, des maires, des communautés gestionnaires des forêts communautaires, de la société civile, de la recherche, de la communauté des bailleurs, du Doyen de la FASA, de la Délégation de l'Union Européenne et de la FAO au Cameroun et les médias (voir annexe n° 4). L'enregistrement des participants et la distribution du kit des participants ont commencé à 9h00. La cérémonie d'ouverture a débuté à 10h15.

3.2 La cérémonie d'ouverture de l'atelier

La cérémonie d'ouverture a été marquée par le mot du porte-parole des trois projets (CERAD, CIFOR et FASA), de l'allocution du Professeur Dieudonné BITOM, Doyen de la Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles (FASA) de l'Université de Dschang et du discours d'ouverture de Monsieur Joseph NYONGWEN, Secrétaire Général du Ministère des Forêts et de la Faune, Représentant de Son Excellence NGOLE Philip NGWESE, Ministre des Forêts et de la Faune (MINFOF).

3.2.1. Mot du porte-parole des trois projets (CERAD, CIFOR et la FASA)

Le Doyen de la Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles de l'Université de Dschang a souhaité, au nom des trois projets, la bienvenue à tous les participants à l'atelier. Il a remercié solennellement la FAO et l'Union Européenne qui, à travers le programme FAO UE FLEGT, ont accepté d'apporter un appui financier pour le

démarrage des nouveaux projets. Il a clos son propos en souhaitant que cette collaboration entre les différents partenaires aille de l'avant.

Il a poursuivi son mot par la présentation approfondie du projet de la FASA. En effet, la formation apparaît aujourd'hui comme la clé de voûte de la mise en œuvre efficace et efficiente du nouvel outil de gouvernance forestière qu'est l'APV/FLEGT, garant de la gestion rationnelle et durable des ressources naturelles en général et des ressources forestières en particulier. Le projet mis en œuvre par la FASA s'inscrit en droite ligne de la nouvelle gouvernance universitaire promue par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la nécessité de répondre de manière efficace aux besoins exprimés par les professionnels.

Il a présenté les axes importants de la formation dans le cadre de ce projet et l'importance de la participation des acteurs impliqués à la gouvernance forestière à l'échelle nationale et internationale. Il a terminé son propos en exprimant pleinement le rôle que la FASA entend jouer particulièrement dans un contexte en transition vers les économies vertes. Il a va saisir cette occasion pour signifier sa déférente reconnaissance à Messieurs les Ministres de l'Enseignement Supérieur, des Forêts et de la Faune, de l'Environnement de la Protection de la Nature et du Développement Durable, les Missions Diplomatiques, les entreprises forestières, les ONG et la société civile, la presse et les médias pour leur marque d'estime à la formation universitaire en général et à la formation agronomique et forestière en particulier.



Photo 2 : Allocution de Monsieur le Doyen de la Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles de l'Université de Dschang

3.2.2. Discours de Monsieur Joseph NYONGWEN, Secrétaire Général du Ministère des Forêts et de la Faune, Représentant de Son Excellence NGOLE PHILIP NGWESE, Ministre des Forêts et de la Faune (MINFOF)

Le SG du MINFOF reconnaît qu'aucune autorisation FLEGT pour l'exportation du bois Camerounais dans le marché de l'Union Européenne n'a encore été délivrée, sept ans après, jour pour jour, la signature de l'Accord de Partenariat Volontaire avec l'Union Européenne. Mais, il a précisé que nous devons, en toute objectivité, reconnaître, admettre et faire savoir à toutes les parties prenantes à la gouvernance forestière, au Cameroun et à l'étranger, que des progrès indéniables, irréversibles et non négligeables ont été accomplis, par notre action commune, pour la mise en œuvre effective de l'Accord de Partenariat Volontaire.

Aussi, les trois projets viennent conforter, consolider et densifier les actions menées dans le sens de la mise en œuvre effective de l'APV/FLEGT Cameroun. Il a également rappelé l'objectif poursuivi par chaque projet dont celui qui sera mis en œuvre par le CERAD en collaboration avec le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) et le secteur privé, celui du CIFOR en collaboration avec le MINFOF, le CERAD et l'Association ANCOVA et celui de la Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles (FASA) de l'Université de Dschang. Il a clos son propos en remerciant tous les partenaires, en particulier, l'Union Européenne et la FAO, pour leur appui technique et financier constant et pour leur indéfectible soutien à la mise en œuvre de l'APV/FLEGT Cameroun, une longue et laborieuse œuvre collective, et il a déclaré ouverts les travaux de l'atelier de lancement conjoint des trois projets financés par le Programme FAO-UE FLEGT au Cameroun.



Photo 3 : Allocution de Monsieur Joseph NYONGWEN, Secrétaire Général du Ministère des Forêts et de la Faune, Représentant de Son Excellence NGOLE PHILIP NGWESE, Ministre des Forêts et de la Faune (MINFOF).

Cette séquence s'est clôturée par une prise de photo de famille et ensuite la pause-café alors qu'il était presque 11h00. La deuxième articulation de l'atelier s'ouvre par la présentation des projets du CERAD, CIFOR et FASA (voir ces présentations à l'annexe 3).

3.3. Présentation du projet du CIFOR

Dans son exposé, Monsieur ESSIANE, a présenté le projet Appui à l'essor des demandes publiques et privées en sciages d'origine légale au Cameroun, comme un atout qui viendra attaquer le marché domestique du bois, faire un plaidoyer ambitieux auprès des institutions administratives, la société civile, les organisations internationales et les entreprises de bâtiments de s'approvisionner en bois d'origine légale au Cameroun. Il a fait un fil back sur leur projet qui avait été financé en 2015-2016 par le programme FAO FLEGT. Ce dernier a été d'un brillant succès et a permis d'évaluer le flux d'approvisionnement des demandes domestiques en sciages et en meubles ainsi que les offres nationales maximales de sciages légaux. Le nouveau projet financé cette année par le programme FAO UE FLEGT va en étroite continuité d'appuyer l'émergence des demandes en sciages d'origine légale. Toutefois, il s'agira de promouvoir une politique d'approvisionnement en sciages légaux auprès des organisations publiques et du secteur des BTP et inciter les acheteurs privés à acheter des sciages d'origines légales. Enfin, il a présenté les activités qui faciliteront la visibilité du nouveau projet.



Photo 4 : Présentation du projet Appui à l'essor des demandes publiques et privées en sciages d'origine légale au Cameroun, par Monsieur ESSIANE, Chercheur au Cifor

3.4. Echanges et discussions et recueil des contributions des participants

3.4.1. Echanges et discussions

Plusieurs questions ont été posées dans le cadre des échanges. Les préoccupations majeures adressées au CIFOR étaient les suivantes :

Question 1 : Comment prouver la légalité du bois et où peut-on trouver le bois d'origine légal ? Existeraient-ils des activités qui vont dans le sens de la disponibilité du bois légal ?

Réponse 1 : le marché urbain est étudié depuis plus de 10 ans déjà par le Cifor. La remarque faite de cette étude est surtout que c'est plutôt le marché qui tire l'activité et la commande du marché se fait par l'acteur financier. Le Marché Intérieur du Bois (MIB) travaille pour que le bois illégal ne soit plus trouvé sur le marché légal.

Question 2 : Pourquoi entrer dans une action pédagogique forte au regard des mesures qui existent déjà ? N'y a-t-il pas des stratégies en vigueur pour la protection des espèces menacées ? La communication seule ne produirait-elle pas des effets contraires au regard de la rareté des espèces convoitées ?

Réponse 2 : Le travail du Cifor étant de montrer les limites de cette approche, de sensibiliser tous les acteurs quel que soit son niveau d'implication, et d'éliminer toute la chaîne d'approvisionnement car l'administration qui gère les forêts sait comment renouveler la ressource et la contrôler.

Question 3 : Quelle est la place des consommateurs dans les circuits d'approvisionnement ?

Réponse 3 : les consommateurs ne sont pas intéressés à identifier la source du bois tant qu'ils ne sont pas contraints de savoir où vient le bois.

Question 4 : Le développement d'une politique qui favorise les sciages légaux sur le marché est-elle une meilleure option au regard du dispositif juridique qui devrait permettre de retrouver le bois légal sur le marché ? Le second marché ne vient-il pas mettre en confusion la première politique considérée comme un test ? le développement de la politique rendra-t-elle le marché de bois légal ? Peut-on démontrer la source où l'origine du bois qui est vendu sur le marché ?

Réponse 4 : la politique aujourd'hui telle qu'elle a été formulée s'intéresse à l'activité ou au bois industriel. Le marché domestique a été ignoré dans cette politique. Mais le MIB vient en renforcement à cette politique. L'action de ce projet est de concilier ces décalages pour que tous les consommateurs soient intéressés au bois légal et pour se faire, il faudrait que le bois légal existe. Il y a un très grand décalage entre l'offre et la demande actuellement. Le lobbying serait donc de concilier ce décalage entre les différents consommateurs et industriels. Les autres politiques n'ont pas échoués mais il faudrait les mettre en œuvre et c'est pour cette raison que la stratégie étant de mettre en œuvre les autres politiques avec celle qui sera soumise au premier Ministère.

Question 5 : quelle est la place des personnes qui font dans l'illégalité envers les Peuples Autochtones comme c'est le cas de l'arrondissement d'Abong-Mbang? Quelles sont les stratégies à mettre en place pour toucher ceux qui font dans l'illégalité ?

Réponse 5 du Point Focal MIB et du CIFOR : Les acteurs illégaux ne sont pas assez sensibilisés sur la dangerosité de leur activité, le projet vise donc aussi à les sensibiliser. Le MINFOF essaie de ramener les acteurs à la légalité, et que les politiques du MINFOF soient assez accessibles aux petits opérateurs.

Question 6 : Est-ce que le processus APV/FLEGT n'est pas en train de perdre de sa crédibilité car, sept ans après sa signature, aucune autorisation FLEGT n'a encore été délivrée ? Quelle est la garantie que ce processus va aboutir, enfin, à la délivrance des autorisations FLEGT ?

Réponse 6 du Point focal APV FLEGT au MINFOF et du CERAD : de manière globale, il s'agit de mettre sur le marché de l'UE du bois légal en provenance du Cameroun. Le processus progresse. Et le fait que des certificats de légalité ne soient pas encore délivrés aux entités et activités forestières ne signifie pas qu'on n'avance pas. La gouvernance forestière est une activité transversale. Elle comporte beaucoup d'autres dimensions qui sont prises en charge. Bien plus, le projet du CERAD et du CIFOR va apporter une contribution vers la délivrance sereine des certificats de légalité, tout au moins pour les entreprises, les communes et les communautés qui accepteront de prendre part aux activités de ce projet. Le CERAD rappelle qu'un immense travail a été réalisé avec le MINTSS que le participant qui a posé cette question représente à l'atelier. Bientôt, un espace de travail et de collaboration entre tous les points focaux de l'APV/FLEGT sera mis en place. Il permettra aux uns et autres d'être bien informés sur le processus et son évolution au Cameroun.

3.4.2. Recueil des contributions des participants

Les participants ont fourni de nombreuses contributions qui permettront de mieux cadrer l'action du projet du CERAD.

1. Le CIFOR devra interroger les circuits d'approvisionnement au profit des consommateurs ;
2. Le SAILD travaille en collaboration avec les Forêts Communautaires à pouvoir démontrer la légalité de leur bois. Il a été mis en place des outils qui permettent de collecter des données sur les documents légaux qui sont dans la grille de légalité et les diffuser dans un site public. Il a aussi été mis en place des outils informatiques qui permettent aux responsables des Forêts Communautaires de déterminer et de prouver la source et l'origine du bois à mettre sur le marché. Comme ce projet arrive à sa fin, ses résultats pourront être valorisés par le projet du CERAD et du CIFOR qui démarre.

3.5. Clôture de l'atelier conjoint de lancement

L'atelier a marqué le démarrage effectif des projets financés par le Programme FAO-UE FLEGT, en particulier celui du CIFOR. Il a été clôturé par l'allocution finale de Monsieur le Doyen de la FASA qui a apprécié la pertinence des différentes interventions des participants et a suggéré que l'essentiel des propositions faites par les participants soient prises en compte dans la mise en œuvre des différents projets. La FASA, pour sa part, mettra tout en œuvre pour remplir les engagements pris dans le cadre de la mise en œuvre du projet dont elle assure l'exécution.

ANNEXES

ANNEXE 1 : PROGRAMME DE L'ATELIER

Horaires	Activités	Organisations/Personnes
9h00 – 10h00	Enregistrement des participants	CERAD, CIFOR et Département de Foresterie de la FASA de l'Université de Dschang
10h	Arrivée, accueil et installation de Son Excellence Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune (MINFOF) ou son Représentant	CERAD, CIFOR, Département de Foresterie de la FASA de l'Université de Dschang et Modérateur
10h-10h15	Mot de bienvenue du Porte-parole des trois (03) institutions (CERAD, CIFOR et Département de Foresterie de la FASA de l'Université de Dschang)	Porte-parole des trois (03) projets
10h15-10h30	Mot du Représentant de la FAO	FAO
10h30-11h00	Discours d'ouverture de l'atelier de Son Excellence Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune (MINFOF) ou son Représentant	MINFOF
11h-11h30	<ul style="list-style-type: none"> - Photo de famille - Pause-café 	Hôtel Djeuga Palace
11h30-12h	<u>Exposé 1</u> : Présentation du projet « <i>Appui au renforcement des capacités d'audit interne de la conformité des titres forestiers valides et opérationnels aux exigences des grilles de légalité de l'APV/FLEGT Cameroun</i> »	CERAD
12h00-12h30	<u>Exposé 2</u> : Présentation du projet « <i>Appui à l'essor des demandes publiques et privées en sciages d'origine légale au Cameroun</i> »	CIFOR
12h30-13h00	<u>Exposé 3</u> : Présentation du projet « <i>Renforcement des capacités des professionnels et des apprenants des institutions de l'enseignement supérieur dans la mise en œuvre du Plan d'Action FLEGT-APV au Cameroun</i> »	Département de Foresterie de la FASA de l'Université de Dschang
13h00-14h00	Echanges et discussions et recueil des contributions des participants	Modérateur
14h00	Conclusions finales Mot de clôture Cocktail de clôture Fin des travaux de l'atelier	Département de Foresterie de la FASA de l'Université de Dschang, CIFOR et CERAD, Hôtel Djeuga Palace

ANNEXE 2 : DISCOURS DU DOYEN DE LA FASA

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work - Fatherland

UNIVERSITÉ DE DSCHANG

UNIVERSITY OF DSCHANG

Scholae Thesaurus DschangensisIbiCordum

BP 96, Dschang (Cameroun) – Tél./Fax (237) 233 45 13 81

Website : <http://www.univ-dschang.org>.

E-mail : udsrectorat@univ-dschang.org



**FACULTE D'AGRONOMIE ET DES
SCIENCES AGRICOLES**

**FACULTY OF AGRONOMY AND
AGRICULTURAL SCIENCES**

Décanat

The Deans' Office

ATELIER CONJOINT DE LANCEMENT DES PROJETS FAO-UE-FLEGT AU CAMEROUN

YAOUNDÉ, 02 NOVEMBRE 2017

MOT DE CIRCONSTANCE

*De Monsieur le Doyen de la Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles de
l'Université de Dschang,*

- **Monsieur le Représentant du Ministre de l'Enseignement Supérieur ;**
- **Monsieur le Représentant du Ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement Durable,**
- **Monsieur le Représentant du Ministre des Forêts et de la Faune**
- **Excellences, Mesdames, Messieurs les Représentants des Missions Diplomatiques;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales;**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des entreprises forestières;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des ONG et de la société civile;**
- **Mesdames et Messieurs les représentants de la presse et des média;**
- **Distingué(e)s invité(e)s ;**
- **Mesdames et Messieurs**

C'est à la fois, un honneur et un plaisir pour moi, d'être ici parmi vous à cet atelier conjoint de lancement des projets financés par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture au Cameroun en général et pour le projet de « RENFORCEMENT DES CAPACITES DES PROFESSIONNELS ET DES APPRENANTS DES INSTITUTIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION APV-FLEGT AU CAMEROUN » en particulier. Depuis le 06 octobre 2010, l'armature nationale et internationale d'outils de gestion forestière et environnementale du Cameroun s'est vue renforcée, avec la signature, entre le Cameroun et l'Union Européenne, de l'Accord de Partenariat Volontaire (APV/FLEGT), et sa ratification le 09 août 2011. Cet accord matérialise la volonté des deux parties de conjuguer leurs efforts pour s'assurer de la légalité des activités forestières et pour lutter contre l'exploitation forestière illégale et le commerce qui y est associé, instituant de ce fait, un système de vérification de la légalité (SVL) qui accorde une place centrale au contrôle du respect des exigences des grilles de légalité de l'APV/FLEGT au Cameroun.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La formation apparaît comme la clé de voûte de la mise en œuvre efficiente et efficace de ce nouvel outil de gouvernance forestière, garant de la gestion rationnelle et durable des ressources naturelles en général et des ressources forestières en particulier. Or à l'analyse des offres de formations en général et les formations forestières en particulier dans l'enseignement universitaire camerounais, on peut entrevoir des distorsions entre

les besoins en compétences attendues et l'offre de formation actuelle. Ceci impose une actualisation des programmes d'enseignement, pour les arrimer aux contextes actuels et répondre efficacement aux besoins exprimés par les professionnels. C'est ainsi qu'au bénéfice de la nouvelle gouvernance universitaire tant proclamée par le Ministre de l'enseignement supérieur, Chancelier des Ordres Académiques, l'Université de Dschang, à travers la FASA s'est engagé dans un processus de renforcement des capacités de ces enseignants d'une part et à la refonte de ses programmes d'enseignement d'autre part, en collaboration avec des organisations internationales et nationales. Le projet de « RENFORCEMENT DES CAPACITES DES PROFESSIONNELS ET DES APPRENANTS DES INSTITUTIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION APV-FLEGT AU CAMEROUN » est en étroite ligne de cette démarche. Il est en effet question de contribuer à l'amélioration de la gouvernance forestière et à la légalité par la formation qualitative et quantitative de ressources humaines adaptées à travers le développement de trois programmes de formation de référence en gouvernance forestière de manière à mettre en adéquation l'offre de formation universitaire avec les besoins d'un marché national et international du travail, à la recherche de compétences de plus en plus orientées vers la bonne gouvernance. Les programmes de référence en question sont constitués de :

- un programme de formation initiale en gouvernance forestière intégrant aussi bien la maîtrise du cadre réglementaire, des procédures en matière d'environnement et des forêts que la compréhension des outils émergents de la gouvernance forestière ;
- un programme de formation continue pour les professionnels déjà actifs dans les domaines (*société civile, entreprises forestières, institutions publiques nationales et internationales*) où la mise en œuvre des principes de la gouvernance forestière est requise ;
- une Unité d'Enseignement transversale en gouvernance forestière à intégrer dans des programmes en vigueur dans les facultés de sciences et les facultés de sciences sociales des universités du Cameroun.

Le développement opérationnel de ces programmes participe d'une approche pédagogique axée sur les compétences, caractérisée par l'implémentation des recommandations du Ministre de l'enseignement supérieur lors de l'atelier de validation de l'étude sur le niveau d'intégration de la gouvernance forestière dans les programmes d'enseignement des institutions d'enseignement supérieur au Cameroun, la participation de l'ensemble des acteurs impliqués à la gouvernance forestière, et l'inclusion de l'ensemble des processus similaires entrepris au niveau national.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le rôle primordial que jouent les universités dans le monde face aux défis socio-économiques majeurs de nos sociétés contemporaines est reconnu. Le maintien du niveau de vie, des acquis sociaux et de la richesse collective d'un pays passe inévitablement par le développement du capital humain et l'avancement des connaissances. Ces deux grands facteurs de prospérité sont au cœur même de la raison d'être des universités, et l'Université de Dschang, levier du développement rural en Afrique centrale depuis plus de 30 ans, entend y jouer pleinement ce rôle, particulièrement en contexte de transition vers les économies vertes.

Le contrat signé entre l'Université de Dschang et l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation une réponse adaptée et pertinente à la nécessité de développer des synergies et des complémentarités entre les établissements d'enseignement supérieur et les organisations des professionnels, en vue satisfaire les besoins futurs en compétences correspondant aux priorités nationales et internationales de développement des différents secteurs de la gouvernance forestière en général et de ceux de la mise en œuvre des processus APV/FLEGT en particulier. Ledit partenariat vient corroborer d'ailleurs la mission historique de formation agronomique et forestière de l'Université Dschang.

L'engagement pris par l'Université de Dschang de respecter scrupuleusement le cahier de charge dans le cadre de cette collaboration sera sa façon à elle de signifier sa reconnaissance au soutien de la FAO à lui accordé, dans l'espoir du développement futur d'autres cadres de collaboration, au bénéfice du développement soutenu de l'enseignement supérieur au Cameroun, de la formation agronomique et forestière, du Cameroun et de la Sous-région d'Afrique Centrale, à l'effet de parvenir à une forte valeur ajoutée pour nos institutions respectives.

Pour terminer je tiens à signifier ma déférente reconnaissance à Monsieur les ministres de l'Enseignement supérieur, des Forêts et de la Faune, de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement Durable, ici représentés, pour leur marque d'estime à la formation universitaire en général et à la formation agronomique et forestière en particulier. Je vous prie également, Mesdames et Messieurs :

- les Représentants des Missions Diplomatiques,
- les Représentants des Organisations Internationales,
- les représentants des entreprises forestières,
- les Représentants des ONG et de la société civile,
- les représentants de la presse et des média,

d'accepter mes remerciements pour avoir accepté de prendre part à cet atelier.

**Vive l'Université de Dschang, Vive la Coopération Internationale,
Vive le Cameroun. Je vous remercie pour votre attention.**

ANNEXE 3 : DISCOURS DU SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE, REPRESENTANT SON EXCELLENCE NGOLE PHILIP NGWESE, MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE (MINFOF)

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix- Travail- Patrie Peace-

**MINISTRE DES FORETS ET
DE LA FAUNE AND**

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON

Work- Fatherland

**MINISTRY OF FORESTRY
WILDLIFE**

GENERALECTARY

**ATELIER CONJOINT DE LANCEMENT DES PROJETS
DU PROGRAMME FAO-UE FLEGT AVEC LE CERAD, LE CIFOR ET
LE DEPARTEMENT DE FORESTERIE DE LA FASA
DE L'UNIVERSITE DE DSCHANG,
YAOUNDE, HOTEL DJEUGA PALACE, LE 02 NOVEMBRE 2017**

Discours d'Ouverture de Monsieur Joseph NYONGWEN,
Secrétaire Général du Ministère des Forêts et de la Faune,
Représentant Son Excellence NGOLE PHILIP NGWESE,
Ministre des Forêts et de la Faune
(MINFOF)

Yaoundé, le 02 Novembre 2017

Monsieur le Doyen de la FASA-UDS,

Monsieur le Représentant de la Délégation de l'Union Européenne au Cameroun,

Monsieur le Représentant du Ministère de l'Enseignement Supérieur,

Monsieur le Représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture,

Monsieur le Directeur Régional du CIFOR

Mesdames et Messieurs les Directeurs et Représentants des Institutions de l'Enseignement Supérieur,

Mesdames et Messieurs les Points Focaux APV/FLEGT au sein des Administrations publiques partenaires de mise en œuvre du Système de Vérification de la Légalité de l'APV/FLEGT Cameroun,

Mesdames et Messieurs les Directeurs et Représentants des Sociétés Forestières et des Syndicats du Secteur Forestier,

Mesdames et Messieurs les Gestionnaires des Forêts Communales et des Gestionnaires des Forêts Communautaires,

Mesdames et Messieurs les Directeurs et Représentants des Organisations Non Gouvernementales Internationales, Nationales et Locales,

Messieurs les Directeurs des Projets financés par le Programme FAO-UE FLEGT de la FAO,

Distingués Représentants des Communautés Locales et des Peuples Autochtones,

Honorables Invités,

Très Chers Collaborateurs,

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole ce jour, à l'ouverture des travaux du présent atelier de lancement conjoint des trois projets financés par le Programme FAO-UE FLEGT de la FAO, au nom de Son Excellence NGOLE Philip NGWESE, Ministre des Forêts et de la Faune, empêché.

Permettez-moi, tout d'abord, de joindre ma voix à celle du Professeur Martin TCHAMBA, Chef du Département de Foresterie à la Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles de l'Université de Dschang, aujourd'hui, porte-parole des trois projets financés par le Programme FAO-UE FLEGT, pour vous souhaiter, à mon tour, une chaleureuse et cordiale bienvenue dans cette luxueuse Salle de l'Hôtel Djeuga Palace qui accueille les travaux de cet atelier.

Votre présence massive et impressionnante aux travaux de cet atelier est un vibrant témoignage de l'intérêt que vous attachez à la promotion de la gouvernance et de la légalité forestière dans notre pays et, surtout, de votre engagement et de votre détermination à œuvrer, sans relâche, aux côtés du Ministère des Forêts et de la Faune et de tout le Gouvernement, à la mise en œuvre effective de l'Accord de Partenariat Volontaire signé le 06 octobre 2010 entre le Cameroun et l'Union Européenne et entré en vigueur depuis le 16 décembre 2011.

Honorables Invités,

Chers Collaborateurs,

Mesdames et Messieurs,

Chers Participants,

Le Cameroun est connu et reconnu, dans l'ensemble du Bassin du Congo, comme le pionnier, le pilier et la locomotive de la gouvernance forestière. Il est aussi connu et reconnu comme un pays qui tient ses engagements internationaux. Il en est et il en sera de même en ce qui concerne l'Accord de Partenariat Volontaire signé avec l'Union Européenne. Il ne faut pas douter de sa volonté inébranlable, de sa capacité et de sa détermination à tenir les engagements pris dans le cadre de l'APV/FLEGT.

Certes, nous avons pris un retard considérable dans le développement de la nouvelle application du Système Informatique de Gestion des Informations Forestières, plus connue sous l'acronyme de SIGIF 2.

Certes, aucune autorisation FLEGT pour l'exportation du bois Camerounais dans le marché de l'Union Européenne n'a encore été délivrée, sept ans après, jour pour jour, la signature de l'Accord de Partenariat Volontaire avec l'Union Européenne.

Certes, le Système de Vérification de la Légalité Forestière, épine dorsale de la mise en œuvre de l'APV/FLEGT au Cameroun, n'est pas encore fonctionnel dans la configuration établie par l'Accord de Partenariat Volontaire.

Mais, nous devons, ensemble, en toute objectivité, reconnaître, admettre et faire savoir à toutes les parties prenantes à la gouvernance forestière, au Cameroun et à l'étranger, que des progrès indéniables, irréversibles et non négligeables ont été accomplis, par notre action commune, pour la mise en œuvre effective de l'Accord de Partenariat Volontaire. Citons, si vous le voulez bien, quelques-uns de ces progrès :

- Le développement de six (06) modules du SIGIF 2 sur les dix-huit (18) attendus. Le Consortium IAS-BUREDIP est à pied d'œuvre et avance sereinement dans le développement des douze (12) modules restants. Comme vous le savez, la nouvelle configuration du SIGIF 2 est rendue complexe et délicate parce qu'elle est appelée à gérer tous les types de titres forestiers au Cameroun, la cartographie forestière, la traçabilité des bois, le contentieux forestier et l'émission des certificats de légalité et des autorisations FLEGT, entre autres.
- La densification du cadre juridique de mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Volontaire, par la signature, entre autres, des décisions relatives à la

reconnaissance des certificats FSC et OLB émis par BUREAU VERITAS dans la délivrance des autorisations FLEGT, à l'exécution des Directives d'inventaire d'exploitation avec géo référencement des tiges, aux modalités de délivrance des attestations de respect des obligations environnementales dans le cadre du régime d'autorisation FLEGT, à l'opérationnalisation progressive du marché intérieur du bois et la circulaire relative aux bonnes pratiques et à la mise en œuvre de la bonne gouvernance dans le cadre du respect des exigences du Règlement Bois de l'Union Européenne.

- La consolidation de la mise en œuvre de l'Annexe 7 de l'Accord sur l'amélioration de la transparence dans le secteur forestier. Aujourd'hui, environ 80% des informations prévues dans cette annexe sont déjà mises en ligne et sont régulièrement actualisées.
- La délivrance de quinze (15) certificats de légalité aux unités de transformation du bois de treize (13) sociétés forestières actives au Cameroun, de dix (10) attestations de respect des obligations environnementales (AROE) dans le cadre du régime d'autorisation FLEGT par le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable et de quelques attestations de conformité aux normes du travail (ACNT) par le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale.

Ma présence effective ici, ce jour, aux travaux de cet atelier de lancement conjoint des trois projets financés par le Programme FAO-UE FLEGT constitue aussi une preuve éclatante de la ferme volonté du Gouvernement de la République du Cameroun à œuvrer pour la mise en œuvre de l'APV/FLEGT Cameroun.

Les trois projets dont nous procédons ce jour au lancement officiel de leurs activités viennent aussi conforter, consolider et densifier les actions menées dans le sens de la mise en œuvre effective de l'APV/FLEGT Cameroun.

A titre d'illustration, celui qui sera mis en œuvre par le Centre de Recherche et d'Action pour le Développement Durable en Afrique centrale (CERAD), en collaboration avec le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) et le secteur privé, est un projet pilote de renforcement des capacités d'audit interne de la conformité des titres forestiers valides et opérationnels aux exigences des grilles de légalité de l'APV/FLEGT Cameroun. Il vise, à terme, l'appui à la mise en conformité des entreprises forestières, des communes et des communautés gestionnaires des titres d'exploitation forestière valides aux exigences de l'APV/FLEGT Cameroun.

Ensuite, celui qui sera mis en œuvre par le Centre de Recherche Forestière Internationale (CIFOR), en collaboration le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF), le CERAD et l'Association ANCOVA, vise à promouvoir les demandes publiques et privées en sciages d'origine légale au Cameroun. Il est le prolongement d'un projet antérieur réalisé par les mêmes acteurs et partenaires et qui a analysé l'état de la demande et de l'approvisionnement du marché domestique en sciages d'origine légale. A terme, ce projet doit élaborer et promouvoir une politique d'approvisionnement en sciages légaux auprès des consommateurs publics et privés

et des entreprises du secteur des Bâtiments et Travaux Publics et contribuer à accroître la consommation domestique de sciages légaux au Cameroun.

Enfin, le projet qui sera mis en œuvre par le Département de Foresterie de la Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles (FASA) de l'Université de Dschang vise à renforcer les capacités des professionnels et des apprenants des institutions de l'enseignement supérieur du Cameroun dans la mise en œuvre du Plan d'Action FLEGT et de l'APV/FLEGT Cameroun. A terme, il vise l'intégration de la gouvernance forestière dans les programmes de formation des institutions de l'enseignement supérieur au Cameroun.

Au nom du Gouvernement et du Ministère des Forêts et de la Faune, je félicite le CERAD, le CIFOR et la FASA, pour avoir bravé la redoutable épreuve de sélection des projets et bénéficié de la confiance et de l'estime de la FAO et de l'Union Européenne pour mettre en œuvre ces projets au Cameroun. Je les remercie aussi de la confiance faite au Ministère des Forêts et de la Faune pour collaborer et participer à la mise en œuvre de ces importants projets. Je les exhorte à œuvrer, comme par le passé, à la réussite de la mise en œuvre de ces projets.

De même, je remercie toutes celles et tous ceux qui, de près ou de loin, ont œuvré à l'organisation et à la tenue réussie de ces travaux.

Enfin, je remercie, tout particulièrement, nos partenaires, au premier rang desquels, l'Union Européenne et la FAO, pour leur appui technique et financier constant et pour leur indéfectible soutien à la mise en œuvre de l'APV/FLEGT Cameroun.

Comme le dit un proverbe Camerounais, « celui qui va à la rivière va puiser de l'eau et non casser les Calebasses ». Nous sommes tous là pour réussir la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Volontaire. Le Cameroun l'a signé et ratifié en toute âme et conscience. Il ne fera pas marche arrière.

A vous tous, nos partenaires, j'en appelle à votre auguste compréhension. Je vous demande d'être patient et de continuer à faire confiance au Ministère des Forêts et de la Faune et au Gouvernement pour la mise en œuvre effective et la réussite de l'APV/FLEGT Cameroun.

En effet, la mise en œuvre de l'APV/FLEGT est une longue et laborieuse œuvre collective. En mettant ensemble nos intelligences, nos forces et nos énergies, nous relèverons, indubitablement, ce défi.

Je déclare ouverts les travaux de l'atelier de lancement conjoint des trois projets financés par le Programme FAO-UE FLEGT au Cameroun.

Vive la Coopération Internationale !

Vive la promotion de la Gouvernance Forestière !

Vive le Cameroun et Son Illustre Chef, Son Excellence Paul BIYA, Président de la République et Chef de l'Etat !

Je vous remercie de votre aimable attention.

ANNEXE 4 : PRESENTATIONS DES PROJETS

1. PRESENTATION DU PROJET DU CERAD

**« Appui au renforcement des capacités d'audit interne de la conformité des titres forestiers valides et opérationnels aux exigences des grilles de l'égalité de l'APV/FLEGT Cameroun »
(PO 328421)**

**Par
Monsieur Patrice BIGOMBE LOGO,
Directeur du CERAD,
Yaoundé,
E-mail: patricebigombe@hotmail.com**

PLAN DE L'EXPOSE

1. Présentation de la raison d'être du Projet
2. Objectifs visés par le Projet
3. Résultats attendus, activités projetées et indicateurs
4. Plan opérationnel de communication du projet.
5. Cadre de suivi évaluation du projet

1. Raison d'être du projet

Sept ans après la signature de l'Accord de Partenariat Volontaire entre le Cameroun et l'Union Européenne (APV/FLEGT Cameroun), **aucune autorisation FLEGT n'a encore été délivrée pour l'exportation du bois Camerounais sur le marché européen;**

L'évolution rapide des entreprises forestières vers la conformité et la délivrance des certificats de légalité et des autorisations FLEGT exige un appui et un accompagnement de proximité des entreprises forestières volontaires;

Ce projet va permettre au Cameroun et à son partenaire, l'Union Européenne, de disposer d'informations précises sur le niveau actuel de conformité de quelques titres forestiers valides et opérationnels volontaires pour alimenter les discussions sur l'applicabilité des grilles de légalité de l'APV/FLEGT et sur les actions à entreprendre pour la mise en conformité des titres forestiers;

Les plans d'action qui seront établis à l'issue des missions d'audit interne aideront les titres forestiers à évoluer, progressivement, vers un cadre favorable à la conformité aux exigences de l'APV/FLEGT Cameroun.

2. Objectif du projet

Améliorer la mise en conformité des entreprises forestières aux exigences de l'APV/FLEGT au Cameroun.

Objectifs spécifiques

1. Mobiliser les Entreprises Forestières, les Communes et les Communautés Forestières volontaires pour la mise en conformité au FLEGT ;

2. Elaborer un Manuel de formation en audit interne APV/FLEGT Cameroun ;
3. Former les cadres des Entreprises Forestières, des Communes et des Communautés Forestières Volontaires et des Auditeurs Stagiaires en audit interne APV/FLEGT Cameroun ;
4. Réaliser des missions d'audit interne APV/FLEGT Cameroun des douze (12) titres forestiers partenaires engagés dans la mise en conformité au FLEGT ;
5. Produire des plans d'action de mise en conformité aux exigences des grilles de légalité de l'APV/FLEGT Cameroun.

Résultats, activités, indicateurs du projet

Résultats1 : Les bénéficiaires directs du projet sont identifiés

Activités :

- **Activité 1.1:** Identifier les titres d'exploitation forestière valides et opérationnels potentiels partenaires du projet ;
- **Activité 1.2:** Etablir la liste des titres forestiers valides et opérationnels partenaires du projet ;
- **Activité 1.3:** Identifier les cadres des entreprises forestières et des titres forestiers volontaires devant être formés en audit interne.

Indicateur : 30 titres identifiés, 12 titres sélectionnés, 30 personnes sélectionnées.

Résultats2 : Les Capacités en Audit Interne des Cadres des Entreprises pilotes Sont Renforcées

Activités :

- **Activité 2.1 :** Elaborer un guide de contrôle et des modules de formation ;
- **Activité 2.2 :** Organiser un atelier de formation pour les cadres sélectionnés des entreprises pilotes ;
- **Activité 2.3 :** Organiser des séances de restitution de l'atelier de formation aux entreprises et communautés forestières

Indicateur :

1. **80%** des participants à la formation maîtrisent les concepts clés de l'audit interne.
2. **50%** des participants aux restitutions maîtrisent les concepts clés de l'audit interne. Par 2 consultants.

Résultats 3 : Une méthodologie de mise en conformité des entreprises forestières par rapport aux exigences des grilles de légalité de l'APV/FLEGT au Cameroun est mise en place

Activités

- **Activité 3.2:** Elaborer un rapport de synthèse des audits internes effectués
- **Activité 3.1:** Réaliser des missions d'audit interne ;
- **Activité 3.3. :** Elaborer des plans d'action de mise en conformité aux exigences des grilles de légalité de l'APV

Indicateurs :

1. **80%** des parties-prenantes (Ministère, GFBC, entreprises) à ce processus sont satisfaites des plans d'action élaborés.
2. **Le plan d'action de mise en conformité** correspond intégralement aux critères de la grille de légalité.
3. **Le plan d'action de mise en conformité** est approuvé par l'ensemble des parties prenantes

Résultats 4 : La visibilité du projet est assurée

Activités

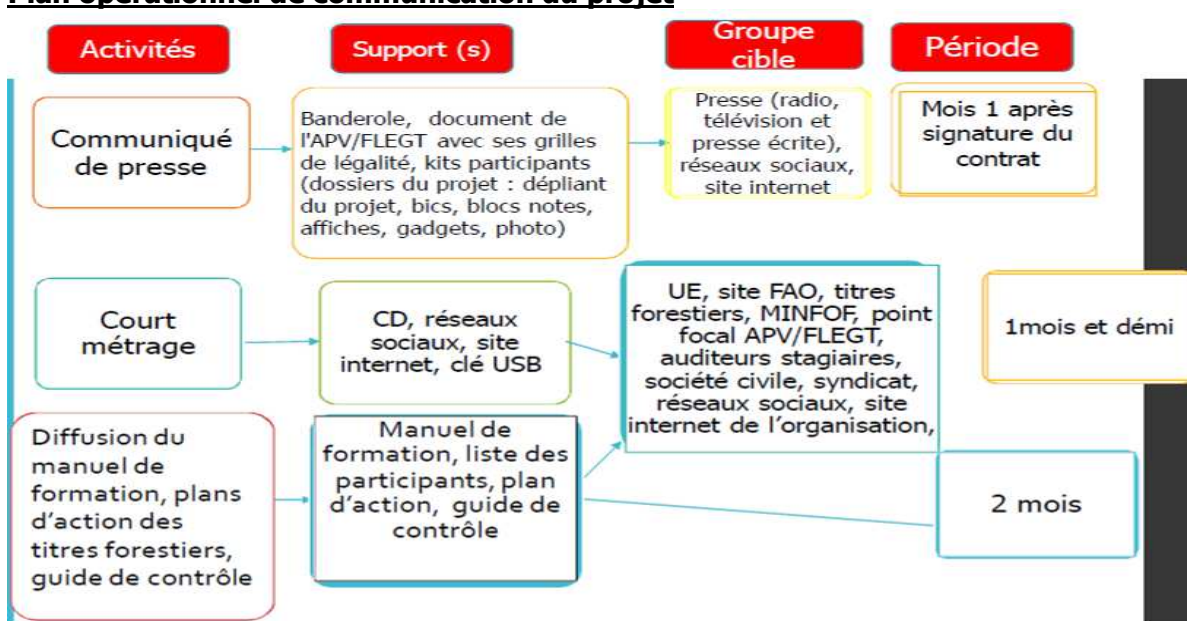
Activité 4.1. : Organiser un atelier conjoint de lancement du projet avec les projets FAO-UE FLEGT réalisés par le CIFOR et la FASA au Cameroun ;

Activité 4.2. : Organiser un atelier de présentation des résultats et de clôture du projet

Indicateur

1. **70** personnes sont informées du projet lors des ateliers de démarrage et de sensibilisation
2. **5** organes de presse ont diffusé sur le projet

Plan opérationnel de communication du projet



Cadre de suivi évaluation du projet

Objectif général : Appuyer la participation du secteur privé dans le processus APV

INDICATEURS	SOURCES DE VÉRIFICATION	METHODOLOGIE	FREQUENCE ET PERIODE	RESPONSABLE COLLECTE	RESPONSABLE SAISIE	RESPONSABLE ANALYSE
Objectif 1 : Mobiliser les Entreprises Forestières, les Communes et les Communautés Forestières volontaires pour la mise en conformité au FLEGT						
30 titres identifiés, 12 titres sélectionnés, 30 personnes sélectionnées	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Listes des 30 titres identifiés, des 12 titres sélectionnés et des 30 personnes sélectionnées ❖ Conventions de collaboration avec les entreprises volontaires sélectionnées ❖ Rapport d'identification de titres et de sélection des titres et bénéficiaires 	Grille d'évaluation des titres forestiers Entretien des titres forestiers	1 mois	Chef de projet, chef de suivi-évaluation	Assistant	Chef de projet, chef de suivi-évaluation

Résultat 1 : les bénéficiaires directs du projet sont identifiés

Objectif 2 : Elaborer un Manuel de formation en audit interne APV/FLEGT Cameroun et former les cadres des Entreprises Forestières, des Communes et des Communautés Forestières Volontaires et des Auditeurs Stagiaires en audit interne APV/FLEGT Cameroun

(1) 80% des participants à la formation maîtrisent les concepts clés de l'audit interne.	Formulaires de tests de Connaissance	Tenue de 2 ateliers formation	2 fois	Chef de projet, 2 Consultants	Assistant	Chef de projet, 2 Consultants
(2) 50% des participants aux restitutions maîtrisent les concepts clés de l'audit interne (Par 2 consultants, 30 participants + représentants MINFOF, représentants GFBC, et stagiaires CERAD)	1 guide de contrôle 1 Manuel de formation (5 modules) 1 rapport de l'atelier de formation + listes de présence Comptes rendus des séances de restitution	Test de contrôle de connaissances (QCM) Test de mise en application en entreprise Mise en situation réelle ou test pratique	1 fois			
12 séances, par stagiaires auditeurs et cadres bénéficiaires des formations						

Résultat 2 : Les capacités en audit interne des cadres des entreprises pilotes sont renforcées

Objectif 3 : Réaliser des missions d'audit interne APV/FLEGT Cameroun des douze (12) titres forestiers partenaires engagés dans la mise en conformité au FLEGT

<p>(1) 80% des parties-prenantes (Ministère, GFBC, entreprises) à ce processus sont satisfaites des plans d'action élaborés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Comptes rendus des séances de restitution ❖ Rapports d'enquêtes de satisfaction ❖ 12 Rapports des missions d'audit interne ❖ 1 Rapport de synthèse 	<p>Entretien sémi-structuré</p> <p>Mise en situation réelle ou test pratique</p> <p>Avis d'experts</p>	<p>1 fois le mois</p>	<p>2 consultants</p>	<p>Assistant</p>	<p>Chef de projet, chef de suivi-évaluation</p>
---	---	--	-----------------------	----------------------	------------------	---

Objectif 4: Produire des plans d'action de mise en conformité aux exigences des grilles de légalité de l'APV/FLEGT Cameroun

<p>2) Le plan d'action de mise en conformité correspond intégralement aux critères de la grille de légalité.</p> <p>(3) Le plan d'action de mise en conformité est approuvé par l'ensemble des parties prenantes.</p> <p>1 auditeur stagiaire et 2 cadres bénéficiaires de la formation par audit, 06 jours par audit</p> <p>Par l'équipe du projet de CERAD</p> <p>Par chaque équipe d'audit</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Grille de légalité/Plan d'action ❖ PV d'approbation du plan d'action ❖ 12 Plans d'actions 	<p>Avis d'expert</p> <p>Analyse documentaire</p>	<p>1 fois</p>	<p>Chef de projet, chef de suivi-évaluation</p>	<p>Assistant</p>	<p>Chef de projet, chef de suivi-évaluation</p>
--	---	--	---------------	---	------------------	---

Résultat 3 : Une méthodologie de mise en conformité des entreprises forestières par rapport aux exigences des grilles de légalité de l'APV/FLEGT au Cameroun est mise en place

Objectif 5: des actions sont mise en œuvre pour assurer la visibilité du projet

<p>(1) 70 personnes sont informées du projet lors des ateliers de démarrage et de sensibilisation</p> <p>(2) 5 organes de presse ont diffusé sur le projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Listes de présence aux ateliers ❖ Coupures de presse ❖ Rapport de l'atelier de lancement ❖ Rapport de l'atelier de clôture 	<p>Avis d'expert</p>	<p>2 fois</p>	<p>Chef de projet, chef de suivi-évaluation</p>	<p>Assistant</p>	<p>Chef de projet, chef de suivi-évaluation</p>
--	---	----------------------	---------------	---	------------------	---

Résultat 5 : La visibilité du projet est assurée

Merci pour votre attention

2. PRESENTATION DU PROJET DU CIFOR



Contexte et objectifs du projet « Essor des demandes publiques et privées en sciages d'origine légale au Cameroun » ?

Atelier de démarrage des projets FAO-UE FLEGT au Cameroun
Yaoundé, 2 novembre 2017

Marché Intérieur du Bois et légalité

L'inclusion du marché intérieur du bois dans l'APV requiert la légalisation des produits bois commercialisés auprès des consommateurs camerounais

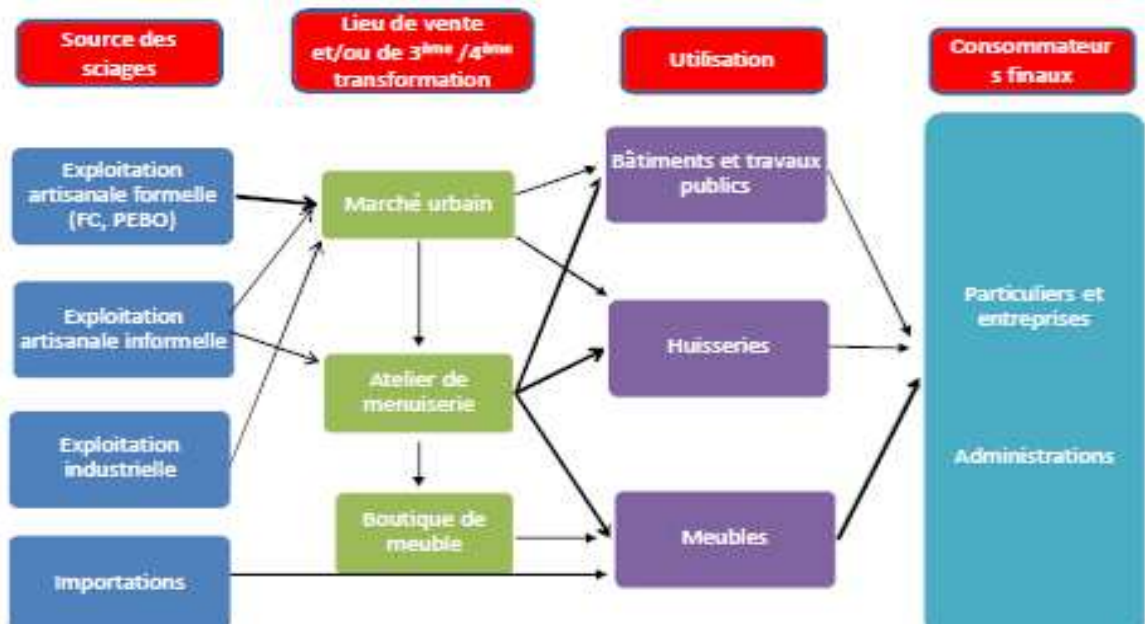
Deux obstacles potentiels à l'apparition d'un marché domestique du sciage légal au Cameroun:

- Les offres de sciages légaux ne peuvent pas fournir la quantité requise par les consommateurs
- Les offres de sciages légaux ne peuvent proposer des prix acceptables par les consommateurs.

Projet « Cibler les demandes de sciages légaux » (sur fonds FAO-UE FLEGT, 2015-16) a réalisé plusieurs activités:

1. Un bilan des différentes demandes de sciages et meubles
2. Un bilan des différentes offres nationales de sciages légaux
3. Une confrontation des demandes et offres pour identifier les conditions d'émergence d'un marché intérieur de sciages légaux.

Flux d'approvisionnement des demandes domestiques en sciages et en meubles



Demandes de sciages et de meubles

❖ Sur les marchés urbains:

- 830 000m³/an, à un prix moyen de 80 000FCFA/m³
- Une augmentation (en volume et en valeur) de la consommation de sciages avec l'augmentation du revenu
- et un basculement vers plus de légalité: pour une hausse du revenu de 20% à 100% dans les cinq prochaines années, respectivement 15% à 34% des clients se tourneraient vers l'achat de sciages légaux
- La moitié des acheteurs interrogés accepteraient aujourd'hui de payer 10% plus cher pour acquérir des sciages d'origine légale (soit autour de 90 000F)
- Les acheteurs pourraient supporter une hausse de 45% des prix actuels des sciages (soit jusqu'à 116 000 F.CFA) avant de les substituer par des produits alternatifs

❖ Dans les ateliers de menuiserie: 22 000m³, mais quasiment aucune demande actuelle pour du bois d'origine légale

❖ Dans les boutiques de meubles en bois: 5 788m³, mais quasiment aucune demande actuelle pour du bois d'origine légale

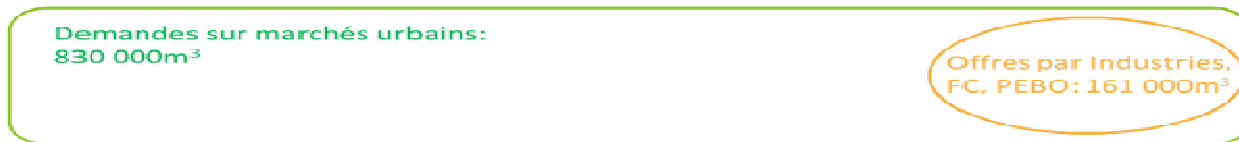
❖ Marchés publics: 13 000m³, mais aucune demande actuelle pour du bois d'origine légale

Offres nationales (maximales) de sciages légaux

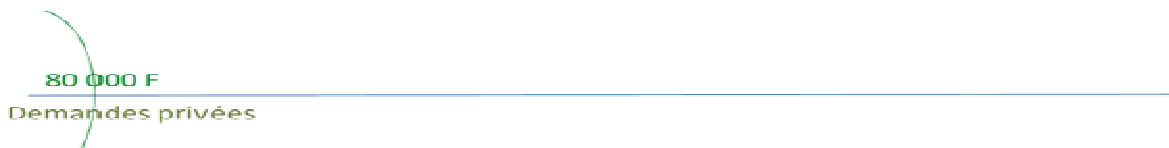
	FC	PEBO	Industrie
Volume débité (m ³)	9,060	8,000	144,156
Prix de revient rendu marché (F.CFA/m ³)	150,000	281,250	30-50% plus chers que prix actuels des marchés
Chiffre d'affaires (F.CFA)	1,359,000,000	2,250,000,000	

Confrontation des demandes et des offres nationales de sciages légaux

- En termes de quantité



- En termes de prix (F.CFA/m³)



Confrontation des demandes et des offres nationales de sciages



Objectifs du projet Essor: Appuyer l'émergence des demandes en sciages d'origine légale

1. Convaincre les administrations d'exiger des sciages d'origine légale: MINFOF et CERAD
2. Convaincre certaines entreprises du BTP de s'approvisionner en sciages d'origine légale: CERAD
3. Convaincre les particuliers d'acheter des sciages d'origine légale dans les marchés urbains: ANCOVA et CIFOR
4. Sensibiliser les consommateurs privés à l'achat de meubles nationaux produits avec du bois légal: CIFOR

Résultat 1: Une politique d'approvisionnement en sciages légaux est promue auprès des organisations publiques

Responsables : MINFOF et CERAD

Activité 1.1. Elaboration d'une politique de promotion des sciages d'origine légale et d'une stratégie de plaidoyer vis-à-vis des organisations publiques nationales et internationales

Activité 1.2. Mise en œuvre du plaidoyer auprès des autorités publiques

Indicateurs de résultat:

- un projet de politique favorisant les sciages d'origine légale dans les marchés publics est transmis au service du Premier Ministère;
- une stratégie de plaidoyer est disponible ;
- au moins trois entités publiques imposent l'achat de sciages d'origine légale dans leurs appels d'offres

Résultat 2: Une politique d'approvisionnement en sciages légaux est promue auprès des grandes entreprises du secteur BTP

Responsables : CERAD

Activité 2.1. Identifier les 10 plus grandes entreprises de BTP au Cameroun et l'existence de politiques de Responsabilité Sociale et Environnementale

Activité 2.2. Elaboration d'une stratégie de plaidoyer vis-à-vis des entreprises du BTP pour s'approvisionner en bois légal

Activité 2.3. Mise en œuvre du plaidoyer auprès des entreprises du BTP

Indicateurs de résultat:

- une stratégie de plaidoyer à l'adresse des entreprises du BTP est disponible;
- au moins quatre entreprises imposent l'achat de sciages d'origine légale pour leurs chantiers

Résultat 3: Les acheteurs privés sont incités à acheter des sciages d'origine légale

Responsables : CIFOR & ANCOVA

Activité 3.1. Campagne de sensibilisation à la légalité auprès des vendeurs et des acheteurs dans les marchés urbains

Activité 3.2. Une campagne grand public est lancée en faveur des meubles nationaux produits avec du bois légal

Activité 3.3. Une enquête est conduite en fin de projet dans les marchés de bois pour évaluer l'impact des campagnes de sensibilisation

Indicateurs de résultat:

- 30% des vendeurs de sciages dans les marchés urbains savent mieux valoriser les sciages d'origine légale ;
- le tiers des acheteurs de meubles en bois connaissent la publicité en faveur de ces produits d'origine légale

Résultat 4: Les acheteurs privés sont incités à acheter des sciages d'origine légale

Responsables : CIFOR

Activité 4.1. La visibilité du projet est renforcée par l'organisation d'ateliers

Activité 4.2. Le projet est coordonné pour délivrer et synthétiser les produits attendus

Indicateurs de résultat:

- 2 ateliers de communication des résultats du projet sont tenus ;
- le projet est représenté dans au moins 5 réunions sur le marché intérieur du bois;
- les impacts des actions menées par le projet sont évalués;
- le rapport de synthèse du projet est disponible sur le website du CIFOR.

Merci de vos questions et contributions pour la bonne mise en œuvre de ce projet !

3. PRESENTATION DU PROJET DE LA FASA

P R O G R A M M E F A O F L E G T



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
Université de Dschang - Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles
Atelier conjoint de lancement des projets APV-FLEG-UE au Cameroun
Yaoundé, Djeuga Palace Hôtel, 02 novembre 2017

**« RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PROFESSIONNELS ET DES
APPRENANTS DES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LA
MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION FLEG-APV AU CAMEROUN »**

Equipe de conduite du projet

- **Professeur Martin Tchamba**, *Chef du Département de Foresterie, FASA/UDs, Chef de projet*
- **Professeur Joseph Keutcheu**, *Politologue, spécialiste des questions de gouvernance*
- **Dr Vivien Meli Meli**, *Sociologue de l'environnement*



Université de Dschang



Plan de présentation

1. Présentation de l'institution porteuse du projet
2. Contexte du projet
3. Objectifs du projet
4. Principaux résultats et activités
5. Méthodologie
6. Durabilité
7. Partage des résultats et des leçons apprises
8. Approche genre

1. Présentation de l'institution porteuse du projet

1.1 La FASA institution pionnière en matière agronomique et forestière au Cameroun

L'UDS née des cendres du CUDs, socle historique de la formation agronomique et forestière en Afrique centrale.

Implantation nationale la plus large au Cameroun avec tutelle académique d'une trentaine d'IPES dont les plus importantes du pays localisés à Ydé, Dla, Bamenda, Buea, etc.

L'UDs compte sept établissements dont la FASA, Faculté mère

La FASA, institution reconnue comme le pôle régional d'excellence en formation supérieure agronomique et forestière en raison de ses forces qui comprennent entre autres :

- Un important réseau de coopération sous régionale et internationale
- Le bilinguisme (français et anglais)
- Une expérience avérée du corps enseignant (plus de 30 de rang magistral) dans la formation et la recherche agronomique
- L'existence de 25 laboratoires spécialisés (dont un laboratoire de biotechnologie et une banque de gènes animales tous à vocation sous régionale et soutenus par l'Union Africaine).

1.2 Le DEPFOR, département porteur du projet

Le Département de Foresterie (DEPFOR), le plus vieil établissement de formation supérieur en foresterie au Cameroun et dans la sous-région

A ce jour, il a formé plus de 3000 Ingénieurs des Eaux, Forêts et Chasses originaires d'une dizaine de pays et qui représente plus de 95% des effectifs des cadres forestiers des secteurs publics, privés et de la société civile au Cameroun

Gestionnaire d'une forêt d'enseignement et de recherche de 2,400 ha depuis 2015.

Recherches basées sur les priorités locales, nationales et internationales en matière de gestion durable des ressources forestières et fauniques ; en particulier l'identification et la promotion de meilleures pratiques de gestion des ressources naturelles forestières/fauniques équilibres écologiques.

1.3 Ancienneté de la FASA/DEPFOR dans des projets similaires

Etude réalisée en collaboration avec le CIDT/Université de Wolverhampton et le FODER sur le niveau d'intégration de la gouvernance forestière dans les programmes universitaires et sur la pédagogie universitaire au Cameroun → → Rapport d'étude validé par les instances supérieures de la formation universitaire au Cameroun (Représentant du MINESUP, DAAC des universités d'Etat, responsables ENEF de Mbalmayo, Ecole de faune de Garoua, responsables des IPES concernées)

Projet FAO/FLEGT dans la continuité des activités de recherche de la FASA/DEPFOR

La FASA/DEPFOR sélectionnée dans un processus hautement compétitif aux côtés du CIFOR et du CERAD

2. Contexte

2.1 Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)

- Le DSCE présente l'économie verte comme un des principaux moyens de soutien à une croissance durable
- La FASA, bras séculier du DSCE, par une offre adaptée aux compétences requises d'où son intérêt pour la gouvernance forestière en général et l'APV-FLEGT en particulier.

2.2 Formation en matière forestière et environnementale au Cameroun (1/3)

- La prise de conscience progressive de l'importance des questions forestières et environnementales comme fenêtres d'opportunités de développement national et international, en contexte de transition vers l'économie verte.
- La formation forestière et environnementale comme axe prioritaire de développement
- Le renforcement de l'armature juridique de la gouvernance forestière par la signature des APV/FLEGT entre le Cameroun et l'UE depuis 2010 et les efforts de renforcement des capacités jusque-là focalisés sur les OSC.

2.3 Formation en matière forestière et environnementale au Cameroun

- Les besoins de formation restent entiers pour les professionnels forestiers (secteurs public et privé) et les futurs professionnels encore dans les institutions de l'enseignement supérieur
- Si les cursus spécialisés en foresterie et environnement ont quelques modules de formation portant sur le processus APV-FLEGT, les autres cursus des sciences sociales (droit, politique,

sociologie, anthropologie, économie, etc.) et naturelles n'adressent pas du tout les questions liées aux APV-FLEGT

- En même temps, les contenus des formations forestières et environnementales ne sont pas en adéquation stricte avec les besoins des professionnels

2.4 Formation en matière forestière et environnementale au Cameroun

Aussi,

- Les compétences des formateurs dans les institutions de l'enseignement supérieur ne sont pas actualisées
- les apprenants des institutions d'enseignement supérieur ne répondent pas efficacement aux attentes du monde professionnel
- Les connaissances et compétences des professionnels en fonction (secteurs public et privé) ne sont pas actualisées

Il est donc question dans le cadre du projet de contribuer à l'amélioration de la gouvernance forestière et à la légalité, par la formation qualitative et quantitative de ressources humaines adaptées

3. Objectifs du projet

3.1 Objectif général du projet

Contribuer à l'amélioration de la gouvernance forestière et la légalité par la formation qualitative et quantitative de ressources humaines adaptées, à travers le développement de trois programmes de formation de référence en gouvernance forestière de manière à mettre en adéquation l'offre de formation universitaire avec les besoins d'un marché national et international du travail à la recherche de compétences de plus en plus orientées vers la bonne gouvernance.

3.2 Objectifs spécifiques du projet

Plus spécifiquement, il s'agit de développer :

- **un programme de formation initiale en gouvernance forestière** intégrant aussi bien la maîtrise du cadre réglementaire, des procédures en matière d'environnement et des forêts que la compréhension des outils émergents de la gouvernance forestière ;
- **un programme de formation continue pour les professionnels déjà actifs** dans les domaines (société civile, entreprises forestières, institutions publiques nationales et internationales) où la mise en œuvre des principes de la gouvernance forestière est requise ;
- **une unité d'enseignement transversale en gouvernance forestière** à intégrer dans des programmes en vigueur dans les facultés de sciences et les facultés de sciences sociales des universités du Cameroun.

4. Principaux résultats et activités

Résultats 1 : Les besoins spécifiques de formation en matière de gouvernance forestière sont identifiés et formulés sous forme de compétences professionnelles attendues

- **Activité 1.1 :** Réaliser une enquête préliminaire sur les besoins en formation
- **Activité 1.2:** Organiser un atelier de formalisation des besoins en formation

Résultat 2 : L'offre de formation en gouvernance forestière est déclinée sous forme de programmes de référence (1/2)

- **Activité 2.1 :** *Développer trois programmes de référence lors d'un atelier rassemblant les professionnels du secteur*
 - ✓ *Programme de formation continue (professionnels actifs)*
 - ✓ *Programme de formation transversal (apprenants des autres formations des sciences sociales autres que la foresterie et les sciences environnementales)*
 - ✓ *Programme de formation en gouvernance forestière (en perspective de la spécialisation)*

- **Activité 2.2** : Développer les modules de formation pour chacun des trois programmes de référence
- **Activité 2.3** : Développer les maquettes pédagogiques pour chacun des trois programmes de référence
- **Activité 2.4** : Evaluer le niveau de satisfaction des futurs bénéficiaires (professionnels et apprenants) des compétences professionnelles définies et de la qualité (contenu) des supports produits
- **Activité 2.5** : Faire valider les 3 programmes de référence par les instances supérieures universitaires

Résultat 3 : Les conditions de mise en œuvre des trois programmes de référence en gouvernance forestière sont établies

- **Activité 3.1** : Elaborer un plan de mise en œuvre des trois programmes de formation
- **Activité 3.2** : Faire valider le plan de mise en œuvre des 3 programmes de formation par les instances supérieures universitaires

Résultat 4 : Les programmes de formation sont disséminés à travers les différentes institutions universitaires

- **Activité 4.1** : Organiser un atelier de dissémination des programmes de formation validés
- **Activité 4.2** : Organiser des activités de médiatisation des programmes de formation de référence en gouvernance forestière

5. Méthodologie

L'approche méthodologique est participative et inclusive, axée sur les compétences et procédant :

5.1 Des expériences existantes

- CIDT et FODER: le renforcement des capacités d'enseignement du supérieur par la promotion de la gouvernance forestière
- RIFFEAC, PARAFE, l'ANAFE: l'initiative d'évaluation et de révision des programmes d'enseignement actuellement en cours à la FASA en vue de l'intégration des problématiques actuelles
- Projet ENEF de Mbalmayo: une continuité du projet FAO-ENEF de Mbalmayo mis en œuvre en 2010 et qui a permis le développement de deux modules de formation

L'approche méthodologique est participative et inclusive, axée sur les compétences et procédant:

5.2 De la participation effective des différents acteurs de la gouvernance forestière

❖ Les acteurs impliqués

- Secteur public
- Secteur privé
- Organismes internationaux
- Organisation de la Société Civile
- Collectivités locales décentralisées
- Institutions de formation
- Organisation des populations locales, avec en bonne place les organisations des peuples autochtones et des femmes

L'approche méthodologique est participative et inclusive, axée sur les compétences et procédant :

❖ Les recommandations du MINESUP

les recommandations du Ministre de l'enseignement supérieur lors de l'atelier de validation de l'étude sur le niveau d'intégration de la gouvernance forestière dans les programmes d'enseignement des institutions d'enseignement supérieur au Cameroun, auquel ont pris part les 8 Directeurs des Affaires Académiques (DAAC) des universités d'Etat du Cameroun et des responsables d'IPES.

5.4 Activités/Sources d'informations et Moyens de collecte (1)

N°	Résultats	Méthodologie	
		Activités/Sources d'informations	Moyens de collecte
1	Les besoins spécifiques de formation en matière de gouvernance forestière sont identifiés et formulés sous forme de compétences professionnelles attendues	Enquête préalable auprès des acteurs du secteur forestier	<ul style="list-style-type: none"> Guides d'entretien Questionnaires
		Atelier de formalisation des besoins de formation avec les professionnels de la gouvernance forestière (<i>organisations de la société civile, acteurs directs de la gouvernance forestière, entreprises du secteur forestier</i>)	Guides thématiques de travaux de groupe
2	L'offre de formation en gouvernance forestière est déclinée sous forme de programmes de référence, de modules de formation et de maquettes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> Atelier de construction participative (professionnel/enseignants) de l'offre de formation Résolutions de l'atelier de formalisation des besoins de formation + Résolutions de l'atelier de construction participative de l'offre de formation 	<ul style="list-style-type: none"> Guides thématiques de travaux de groupe Rapport de l'atelier de formalisation des besoins de formation + Rapport de l'atelier de construction participative de l'offre de formation
3	Les conditions de mise en œuvre des trois programmes de référence en gouvernance forestière sont établies	Enquête auprès de l'institution universitaire concernée	<ul style="list-style-type: none"> Visites des infrastructures Guides d'entretien Questionnaires
4	Les programmes de formation sont disséminés à travers les différentes institutions universitaires	Atelier de validation des programmes	Guides thématiques de travaux de groupe
		Campagnes de vulgarisation	<ul style="list-style-type: none"> Dépliants Posters Conférences Emissions radio Télé

6. Durabilité

❖ Sur le plan académique :

- Implication active de l'autorité gouvernementale de l'enseignement supérieur au plus haut niveau ;
- Engagement dans le processus du Ministère de l'enseignement supérieur et des Directeurs des Affaires Académiques (DAAC) de 08 universités d'Etat.

❖ Sur le plan financier : les frais de scolarités et les frais de formation continue contribueront à soutenir les charges liées au fonctionnement ;

❖ Sur le plan politique :

- appui politique acquis
- initiative positivement accueillie par les pouvoirs publics: encouragements et participation à l'étude sur le niveau d'intégration de la gouvernance forestière dans les programmes universitaires au Cameroun (juin 2015).

❖ Sur le plan de la durabilité environnementale, les professionnels (en formation continue) et les étudiants (formation initiale) acquerront des compétences dans les domaines spécifiques de gouvernance forestière → → Optimisation de la protection des écosystèmes forestiers au Cameroun et en Afrique centrale.

7. Partage des résultats et des leçons apprises

- La diffusion des résultats repose sur l'implication et la participation active de toutes les parties prenantes (secteur public, secteur privé, société civile, universités d'Etat et instituts privés), du développement à la dissémination en passant par la validation des programmes.
- Une stratégie de communication intégrée, sera développée pour la dissémination des programmes.
- Le projet s'appuiera aussi sur l'expérience du CIDT et le forum sous régional sur la gouvernance forestière.
- Une publication technico-scientifique est également prévue pour capitaliser cette expérience d'ingénierie pédagogique universitaire sur une thématique aussi complexe

8. Approche genre

Dans les universités camerounaises, l'âge moyen varie entre 17 et 30 ans pour les cycles de Licence et Master.

Ces jeunes (femmes et hommes) constitueront la majeure partie des apprenants du module transversal développé pour le niveau Licence.

Par ailleurs, ces mêmes jeunes bénéficieront des formations spécialisées de niveau Master.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, au moins 40% des participants aux différents ateliers de développement et de validation des programmes seront du genre féminin.

Je vous remercie de votre aimable attention

ANNEXE 5 : LISTE DES PARTICIPANTS

PROGRAMME FAO - UE FLEGT



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



SWEDEN



UKaid
from the British people



UNIVERSITE DE DSCHANG



Centre de Recherche et d'Action
pour le Développement Durable
Recherche-Action-Formation/Appui
Accompagnement au Développement Durable

ATELIER CONJOINT DE LANCEMENT DES PROJETS DU PROGRAMME FAO - UE FLEGT AVEC LE CERAD, LE CIFOR ET LE DEPARTEMENT DE FORESTERIE DE LA FASA DE L'UNIVERSITE DE DSCHANG,

YAOUNDE, HOTEL DJEUGA PALACE, LE 02 NOVEMBRE 2017

LISTE DES PARTICIPANTS DU CIFOR

N°	NOMS ET PRENOMS	QUALITE ET INSTITUTION	TELEPHONE	E-MAIL	SIGNATURE
1.	ESSIANE Edouard	CIFOR	67445 2860	e.essiane@cipor.org	
2.	Liboum Mbonagem	CIFOR	699837506	libyem@gmail.com	
3.	Helène AYE MONDO	CADDAP	675-04 2156	ayemondo@yahoo.fr	
4.	AMINOU SOULEIMAN GUMAR	CSEP/SDPB/DPT/MINAF	695908794	aminou_souleimana@yahoo.fr	
5.	Guizol Florelle	CIRAD		guizol@cirad.fr	
6.	MEBENGA-Bienvenu RO	ANTAY-	696183437		
7.	FAPA NANFACK R.	Ulairel	693496088	rodrique.fapa-nanfack@ulairerf.ca	
8.	EBA'A ATYI	CIFOR	699981658	r.elye@cipor.org	
9.	ETIEN BOKAGNE	ANCOVIT-Bois	677685684		
10.	NONGNI BAKTER	GTZ	677986377	bakter.nongni@giz.de	

PROGRAMME FAO-UE FLEGT



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture



UNIVERSITE DE DSCHANG



Centre de Recherche et d'Action pour le Développement Durable
Recherche-Action-Formation/Appui
Accompagnement au Développement Durable

11.	Erison Nwae	Kamen Infos	690483820	erisonnwa@ yahoo.fr	
12.	Calvin ELOM	Renouveau Infos	694054017	calvinelom@ yahoo	Elef
13.	NDANG RAMSES	FC. NODAM/	675.10.64.76	muelcoun@ yahoo.fr	
14.	Murb Gotschalehx	Délégation de l'Union Européenne	-	murb.gotschalehx@ europa.eu	GP
15.	NYONGWEN Joseph	SG MINFOR	677352614	nyongwenj@ yahoo.fr	
16.	Nadège Sol	MINFOR	677414416	naime_sol@ yahoo.fr	
17.	SAMUEL ASSEMBE	COMIFAC	679182674	asbetor10@ yahoo.fr	
18.	Tchatchouang Eyenga Nadeu	GFBC	675283675	-	Nadeu
19.	FOSSO Harbat	Délégué de	677573700	-	
20.	AMADOU NIBIR	ANCOVA Berléau	67757821	-	
21.					
22.					
23.					
24.					
25.					
26.					

ANNEXE 6 : LISTE DES JOURNALISTES

PROGRAMME FAO - UE FLEGT



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



SWEDEN

UKaid

from the United Kingdom



UNIVERSITE DE DSCHANG



Centre de Recherche et d'Action
pour le Développement Durable
Recherche-Action-Formation/Agud
Accompagnement au Développement Durable

**ATELIER CONJOINT DE LANCEMENT DES PROJETS DU PROGRAMME FAO - UE FLEGT
AVEC LE CERAD, LE CIFOR ET LE DEPARTEMENT DE FORESTERIE DE LA FASA DE L'UNIVERSITE DE DSCHANG,**

YAOUNDE, HOTEL DJEUGA PALACE, LE 02 NOVEMBRE 2017

LISTE DES JOURNALISTES

N°	NOMS ET PRENOMS	QUALITE ET INSTITUTION	TELEPHONE	E-MAIL	SIGNATURE
*1.	Bongben leocadia	The Post Journalist	677445390	bleocadia@yahoo.com	
2.	ZE gabriel felicien	Directeur de publication l'ateuinite Hebdo	677749197	gabry.zfelicien@yahoo.fr	
*3.	Nadège christelle BOWA	journaliste le neopage	677575815	christellekpwad@yahoo.fr	
*4.	Yop Contant pou	le fin ya l'p	699385171	yop.contant@yahoo.fr	
5.	Alain EVINA	G.PV Cameroon Tribune	699747167	alainevinkams@yahoo.fr	
6.	Amindah B. Atabong	Journalist - Cameroon Tribune	674875987	amindahbaise@yahoo.com	
7.	Martine Nielle Ndongue	Journaliste CRTV-TV	695020725	mengwaiching@yahoo.fr	
8.	Emmanuelle Wemmye	Journalist CRTV-TV	696345070	wemmye@gmail.com	
9.	Amoukou Claude A.	Cameroon CRTV-TV	691073585	amoukou@yahoo.fr	
10.	ESSI nicolas	Président CRTV-TV	675704857		
11.	Calvin ELOM	Journaliste Renvoyé aux infos	694054017	calvinelom@yahoo.fr	
12.	Evina wa'e	Kamer infos	690487820	evinalady@yahoo.fr	
13.	Ebanga Charred	Tribune Media	69667968	fortarien@gmail.com	
14.	Line R. BATONAVE	CRTV P.N	69664004		
15.	Landry Simo	NS. CRTV	699495304	simolandry@yahoo.fr	